



C'est du vécu !

Sur les lieux du crime

par René Kaenzig

Un promeneur ayant aperçu les exercices de voltige d'une escadrille de corneilles s'est aventuré hors du sentier pour mieux assister au spectacle aérien. À sa stupéfaction, voilà qu'il découvre à ses pieds un corps inanimé (15:00 heures). En regard des traces de sang laissées sur les restes de neige, il y a visiblement eu de la bagarre. De retour à son domicile, il me le fait savoir aussitôt (16:00 heures).

Très intéressé à élucider le cas, je me rends aussitôt sur les lieux que le témoin m'avait très précisément indiqués (18:00 heures). À mon grand étonnement, la dépouille avait disparu. L'assassin avait probablement été dérangé dans son action et est retourné sur les lieux pour effacer toutes traces du méfait. En l'espace de trois heures, en pleine journée, celui-ci a tenté de faire disparaître sa victime.



© 04.04.08/18:00, René Kaenzig, Crémines

L'enquête a démarré et les investigations sont en court. Il n'a pas été difficile de réunir les premiers éléments de preuves: les traces et divers indices étaient évidents. Visiblement trop lourde, la dépouille a été traînée sur le sol, dans la neige, sur une distance de 30 mètres ... et c'est là que je vois l'assassin se sauver furtivement dans les bois. Je tente une filature ... bien entendu sans aucun succès ... il est trop rapide et silencieux. Mais le suspect a laissé des empreintes bien évidentes. Les preuves sont là.



© 04.04.08/18:30, René Kaenzig, Crémines

Je tente de récolter encore un maximum d'évidences pour compléter le dossier de l'enquête. Prises de vues en long et en large de la scène du crime et de la victime. Celle-ci fut rapidement identifiée. La mise à mort a été effectuée par une morsure à la gorge. Les perforations étaient bien visibles.

Une première analyse sur les empreintes disponibles à ce moment-là indiquait qu'il s'agissait que d'un seul acteur.

J'ai terminé le travail de sécurisation des preuves. En sachant que l'auteur du crime retournera très vraisemblablement sur les lieux cette nuit, et n'étant personnellement pas un nuiteux, j'ai scellé l'endroit. C'est par un petit fil de fer que j'ai fixé la victime



C'est du vécu !

à un arbre afin de la retrouver lors d'une visite ultérieure.



© 04.04.08/18:30, René Kaenzig, Crémines



© 04.04.08/18:45, René Kaenzig, Crémines

Afin de poursuivre l'enquête, je suis retourné sur les lieux le lendemain. Suite à un sifflement alarmant bien marqué, les badauds ailés se sont envolés d'un bond. Des complices participaient activement à l'élimination du cadavre. En moins de 16 heures, il ne restait que le squelette et quelques lambeaux de peau.



© 05.04.08/11:00, René Kaenzig, Crémines

Pas de garde à vue et pas d'interrogatoire; pas d'accusation et pas de poursuite; il n'y a pas eu de crime; on n'en parlera pas. Ce ne fut qu'un simple acte de prédation d'un lynx, affamé et soucieux de survivre, sur un petit brocard d'une année. Buses et corneilles ont terminés le nettoyage... et la forêt est retournée au quotidien.

La nature est belle ... mais très agressive.